



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Accélérer la transition écologique des bâtiments publics de l'État

État d'avancement au 1^{er} septembre 2022

Dossier de presse

Le mot des ministres



Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie,
des Finances, de la Souveraineté
industrielle et numérique



Gabriel ATTAL
Ministre délégué, chargé
des Comptes publics

La rénovation du parc de l'État, qui comprend plus de 190 000 bâtiments pour une surface de plus de 90 millions de m², est un enjeu écologique majeur et une nécessité pour atteindre nos cibles climatiques.

*La Première ministre, dans sa circulaire du 25 juillet 2022, a fixé une cible de 10% d'économies d'énergie sous deux ans pour les administrations et les entreprises. **Dans cet effort collectif de sobriété énergétique, l'État entend être exemplaire.***

D'ici 2030, l'objectif pour les bâtiments tertiaires, y compris ceux de l'État, est d'atteindre une réduction de consommation d'énergie de -40% et -60% d'ici 2050.

***L'État investit plus pour la transition énergétique de son parc immobilier qu'il ne l'a jamais fait par le passé.** Depuis 2019, l'État a investi plus de 3,8 Md€ (dont 2,7Md€ dans le cadre de #FranceRelance) pour la transition énergétique de son parc immobilier. Cet investissement sans précédent devrait permettre d'économiser 800 GWh / an soit la consommation domestique d'une ville de 200 000 habitants.*

Pour atteindre la cible de réduction énergétique, les actions engagées portent sur la rénovation énergétique des bâtiments ainsi que leur densification, la qualité et l'exploitation des bâtiments ainsi que l'encouragement à des comportements individuels plus responsables.

Plusieurs chantiers majeurs concourent ainsi à la réduction de notre empreinte énergétique dont le volet immobilier public de #FranceRelance, la rénovation énergétique des cités administratives et plus récemment l'appel à projets résilience gaz pour les bâtiments publics de l'État.

Ils vont permettre un véritable saut dans la réduction des consommations énergétiques, au même titre que d'autres actions de transformation en profondeur, comme la mise en place d'outils numériques (outil de suivi des fluides interministériel) et d'une organisation adaptée au sein de l'État ainsi que la diffusion d'une culture de l'économie d'énergie, à travers des formations sur la transition énergétique auprès de l'ensemble de la filière immobilière de l'État.

**L'État doit être d'une exemplarité absolue
en matière de sobriété énergétique**

Sommaire

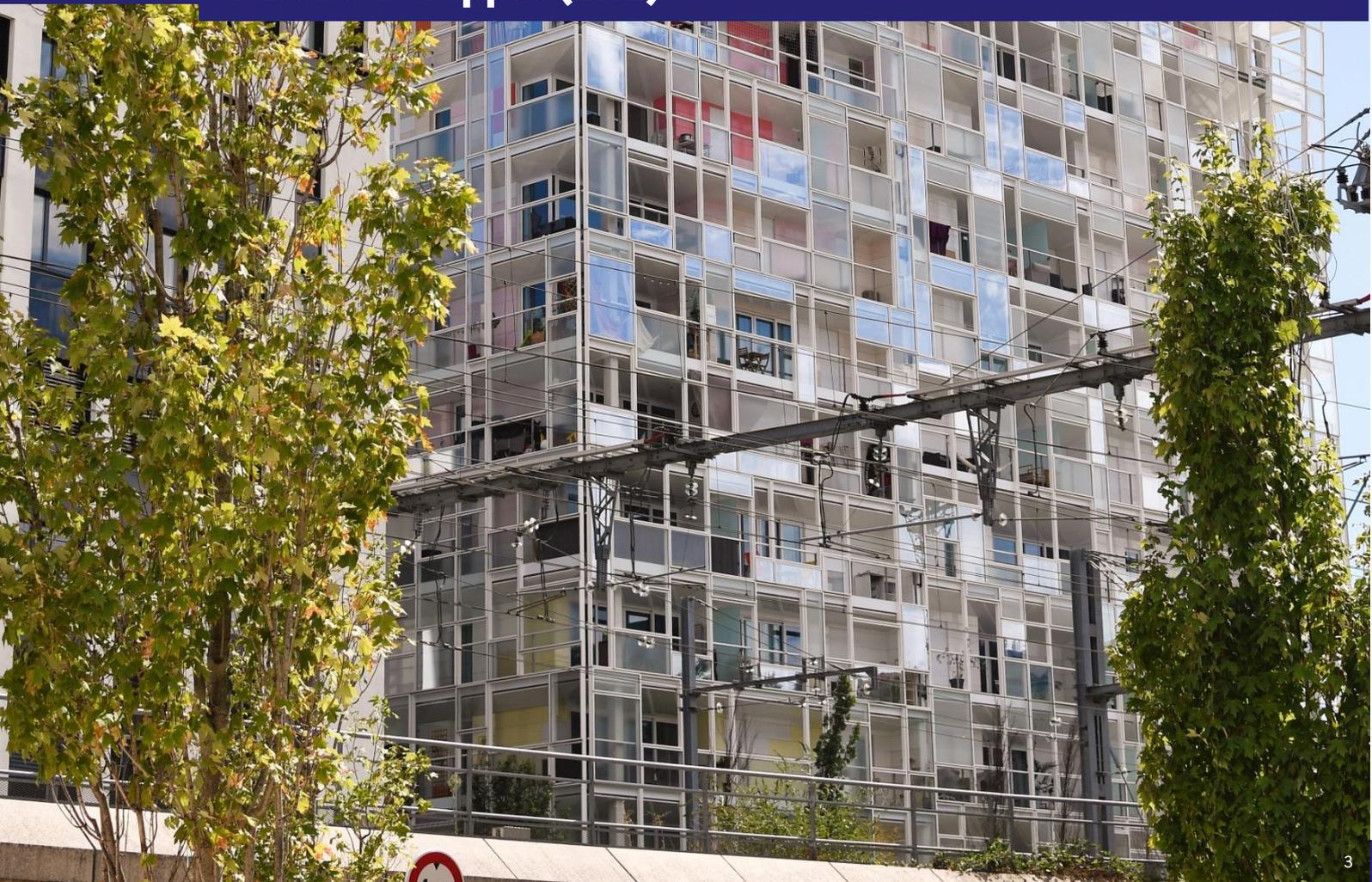


1 Le plan pour l'accélération de la transition écologique des bâtiments publics de l'État

2 Appel à projet résilience gaz porté par la direction de l'immobilier de l'État pour l'hiver 2022-2023

3 Les projets financés par France Relance sont mis en œuvre à un rythme soutenu

4 Exemple du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais à Trappes (LNE)



1

Le plan pour l'accélération de la transition écologique des bâtiments publics de l'État

Viser l'exemplarité dans la performance énergétique constitue un enjeu majeur pour l'État afin de respecter ses engagements climatiques

Afin de contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de baisse des émissions, un objectif national ambitieux a été fixé pour le **bâti tertiaire** suite à la parution de la loi Elan en 2018 : une réduction de 60 % d'économie d'énergie d'ici 2050 par rapport aux consommations en 2010 (objectif du décret relatif à l'efficacité du bâti tertiaire).

L'immobilier de l'État, c'est

94
millions m² SUB
(surface utile brute)

30 500
terrains

191 500
bâtiments



22,5
millions m² SUB



17,9
millions m² SUB



19,8
Millions m² SUB



34,1
millions m² SUB

16 TWh
(référence 2019)

consommation annuelle

2,2 millions de tonnes de CO₂eq (équivalent CO₂)
émissions annuelles

Les bâtiments
représentent
17 %

des émissions de gaz
à effet de serre en
France en 2019.

Le logement
représente **61 %** de
ces émissions, et le
bâti tertiaire **39 %**.

Depuis 2018, l'État s'est engagé dans une démarche globale de transition écologique, avec une feuille de route nationale pour la transition énergétique des bâtiments qui s'est déclinée en plusieurs chantiers

Pour atteindre la cible de réduction énergétique, les actions engagées portent sur la rénovation énergétique des bâtiments ainsi que leur densification, sur la qualité et l'exploitation des bâtiments ainsi que sur l'encouragement des comportements individuels plus responsables.

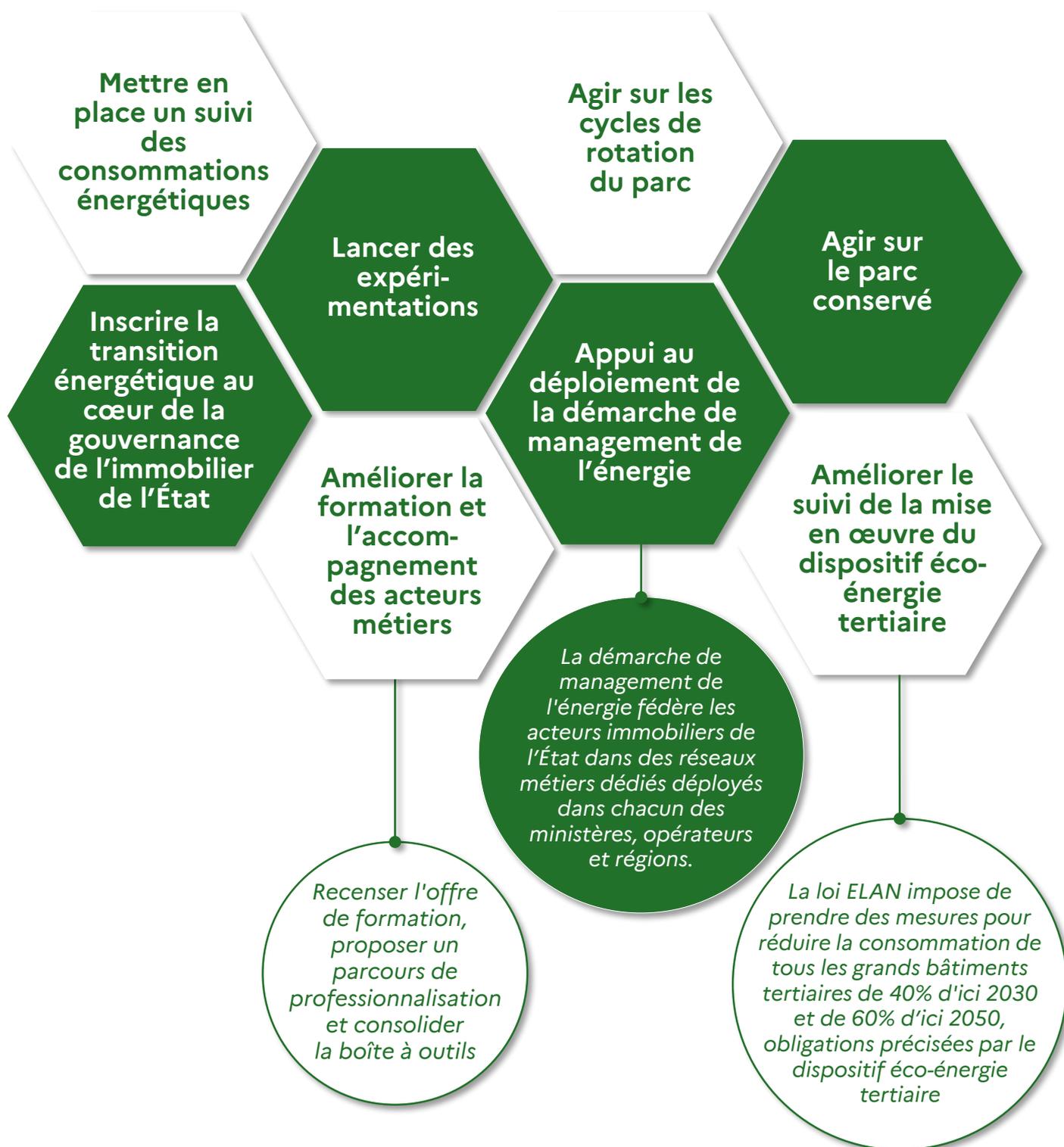
La circulaire de la Première ministre du 25 juillet 2022 fixe pour les administrations un objectif de réduction de 10% de leurs consommations énergétiques sur 2 ans

Des groupes de travail thématiques sur la sobriété énergétique sont actuellement réunis par le Gouvernement, sous la coordination d'Agnès Pannier-Runacher. Leurs conclusions sont attendues fin septembre. Leurs propositions doivent permettre de réduire nos consommations d'énergie, garantir notre sécurité d'approvisionnement et à plus long terme, sortir la France des énergies fossiles.

Dès 2018, une feuille de route nationale « transition énergétique » pour les bâtiments de l'Etat

Une feuille de route nationale pour la transition écologique des bâtiments de l'Etat a été lancée en 2018. Véritable cadre stratégique de l'Etat, elle se décline en 8 orientations qui font

l'objet de chantiers techniques conduits par le direction de l'immobilier de l'Etat (DIE), chef de file de la politique immobilière de l'Etat (PIE).





Les volets majeurs de la transition énergétique des bâtiments de l'État

3

volets

3,8

Mds € investis

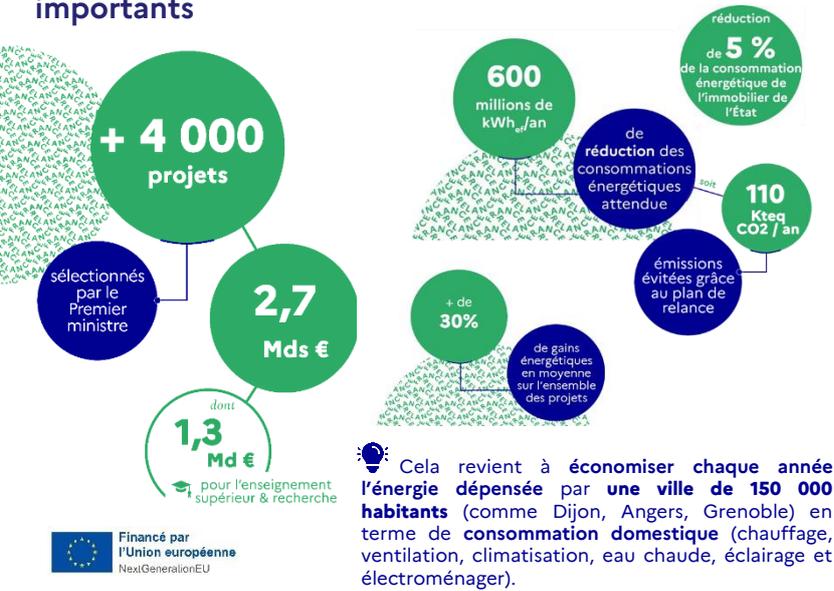
800

GWh d'économies



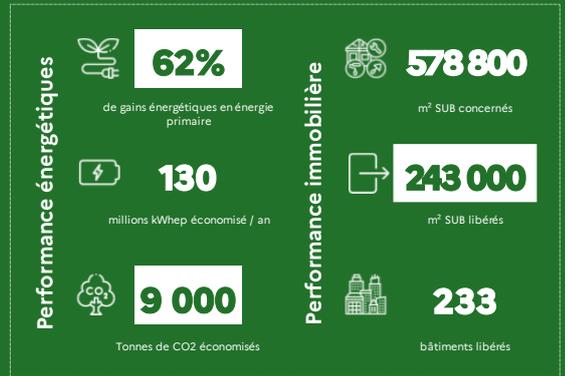
Le volet rénovation énergétique des bâtiments de l'État de France Relance

Des projets aux gains énergétiques globaux attendus importants



Le volet rénovation de 37 cités administratives

1 milliard d'euros sur la période 2018-2024



État d'avancement :

- 100% des projets labellisés
- 100 % des programmes approuvés
- 50 % marchés de travaux conclus
- 18 chantiers démarrés

Le volet plan de résilience (hiver 2022-2023)

+ de **800** projets

50 M €

+ de **100** GWh_e / an économisés (prévisions)

+ Le plan Solaire

L'AGILE (Agence de gestion de l'immobilier de l'Etat en cours d'expérimentation) est chargée de déployer le **photovoltaïque**, afin à la fois de valoriser le patrimoine de l'État mais aussi d'**améliorer son empreinte carbone** par la conception d'installations de **production d'énergie solaire photovoltaïque** (autoconsommation) et le développement de **centrales photovoltaïques au sol** sur des terrains non utilisés par l'État.



en savoir + sur AGILE :

<https://immobilier-etat.gov.fr/pages/lagile-acteur-operationnel-service-politique-immobiliere-letat>

+ La démarche de management de l'énergie

Mise en place de l'**outil de suivi des fluides** interministériel

Formation des acteurs de l'Etat à la transition énergétique (depuis 2020, un cursus mené avec l'appui du MTE et du CEREMA a formé de 1 000 participants)

Déploiement des **réseaux de management de l'énergie** au sein des différentes régions et ministères

Poursuite du **programme de travaux d'investissement à gains rapides** en énergie (TIGRE)

2

Appel à projet résilience gaz porté par la direction de l'immobilier de l'État pour l'hiver 2022-2023

Dans le cadre du **plan de résilience économique et social**, un **appel à projet** a été initié au printemps 2022 par la direction de l'immobilier de l'État (DIE) afin de permettre **de réduire à très court terme notre dépendance aux énergies fossiles importées**, via des interventions sur le parc immobilier de l'État, et de manière corrélée, contribuer à l'amélioration de sa performance environnementale.

Plus de 800 projets de réduction de la consommation d'énergie fossile des bâtiments de l'État, pour **50 millions d'euros**, ont été sélectionnés en juin 2022 permettant **une économie économique prévisionnelle estimée à plus de 100 GWhef par an**.

Ces projets sont répartis **sur l'ensemble du territoire**. Tous les pans d'activités de l'État sont concernés : des préfectures, des gendarmeries, des bâtiments de police, des douanes, des centres des finances publiques, des établissements d'enseignement, etc.

plan de résilience

+ de **800**
projets

50
M €

+ de **100**
GWhef par an
économisés
(prévisions)

exemples de projets financés par le plan de résilience



Remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière à granulés avec chargement automatique pour le ministère de l'Agriculture dans l'Essonne (91) à 0,40 €/kWh d'énergie fossile économisé par an



Mise en œuvre d'une toiture solaire pour répondre à la demande énergétique du bâtiment durant la journée pour le ministère des Finances à Wallis-et-Futuna à 0,89 €/kWh d'énergie fossile économisé par an



Suppression de 2 chaudières gaz, installation d'une pompe à chaleur air eau avec modernisation de la distribution et de la production d'eau chaude sanitaire pour le ministère de la Culture dans les Yvelines (78) à 0,86 €/kWh d'énergie fossile économisé par an



En complément de l'enveloppe de 50 M€ pour financer cet AAP Résilience dès l'hiver 2022/2023, une enveloppe complémentaire de 150 M€ va être mise en place en 2023 pour réduire les consommations énergétiques du parc immobilier de l'État et sa dépendance aux énergies fossiles.

L'utilisation de cette enveloppe de 150M€ est actuellement en cours de discussion et de co-construction dans le cadre du groupe de travail « Etat exemplaire » lancé par le Gouvernement et co-présidé par Agnès Pannier-Runacher et Stanislas Guérini.

3

Les projets financés par France Relance sont mis en œuvre à un rythme soutenu

Afin que l'État prenne toute sa part dans le respect des objectifs de réduction des émissions liées au bâti et dans l'accélération de la décarbonation du bâti, **France Relance consacre 2,7 milliards d'euros à la rénovation énergétique des bâtiments de l'État.**

Suite à une vague d'appels à projets, **plus de 4 000 projets ont été sélectionnés** en décembre 2020, sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin, **pour 2,7 Mds d'€, dont 1,3 Md d'€ pour l'enseignement supérieur et la recherche**, efficaces à la fois sur le plan énergétique et économique.

Cet investissement de France Relance piloté par la direction de l'immobilier de l'Etat du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et Numérique, conjointement avec le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, permet de :

Relancer l'économie

Favoriser la reprise rapide de l'économie sur l'ensemble du territoire



Accélérer la transition

Accélérer la transition écologique de l'immobilier public



Soutenir les jeunes

Améliorer les conditions de vie étudiante, d'étude et d'enseignement



3 types d'opérations financées nécessitant obligatoirement des travaux à caractère énergétique



Les actions à gain rapide énergétique



Les travaux de rénovation énergétique relevant de gros entretien ou du renouvellement des systèmes



Les opérations de réhabilitation lourde incluant d'autres volets que la rénovation énergétique

Une mise en œuvre des chantiers de rénovation rapide



Les projets concernent un large champ de bâti couvrant tous les pans d'activités de l'État :

des immeubles de bureau (ministères, préfectures..)

des bâtiments d'enseignement et de recherche (universités, grandes écoles laboratoires, organismes de recherche...)

des bâtiments des CROUS (logement et restauration)

des locaux techniques

des casernes

...

Cet investissement de rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat de #FranceRelance est financé par l'Union européenne dans le cadre du plan national de relance et de résilience.



Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Au 31 décembre 2021

Au 1^{er} septembre 2022



+ 16 000
marchés
notifiés

The infographic consists of a large white circle containing a smaller green circle. Inside the green circle, the text '+ 16 000 marchés notifiés' is written in white. Below the green circle, a pattern of small green letters and numbers is scattered, resembling a cloud or a pile of data points.



1 984
projets
étaient déjà
livrés soit
environ la
moitié

The infographic consists of a white circle containing the text '1 984 projets étaient déjà livrés soit environ la moitié' in dark blue.



Gains
projets
achevés :
97 GWhef
/an

The infographic consists of a white circle containing the text 'Gains projets achevés : 97 GWhef /an' in dark blue.



France Relance a également accompagné **les collectivités locales** depuis 2020. Ainsi, plus de **12 000 projets d'investissement** du quotidien ont été portés par les collectivités locales grâce aux cofinancements de l'Etat dans le cadre de France Relance. Parmi ces 12 000 projets d'investissement portés par des collectivités locales, **5 900 concernent la rénovation énergétique des bâtiments et équipements des départements et du bloc communal**, dont 2 100 sont des bâtiments scolaires (écoles, collèges lycées)

4

Exemple du Laboratoire National de Métrologie et d'Essais à Trappes (LNE)

Le laboratoire national de métrologie et d'essais

a été créé en 1901. Il a été transformé en établissement public à caractère industriel en 1978 et est sous la tutelle du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et numérique. Sa mission est d'améliorer la compétitivité des entreprises et de préserver un haut niveau d'exigences en

matière de sécurité des consommateurs, de santé publique, de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie. La rénovation du LNE Trappes est la requalification environnementale d'un ancien site industriel pour des activités en pointe sur les technologies du futur. Les bâtiments du site ont une architecture industrielle et ont été conçus dans les années 1960-1980.



La nature des travaux

Le projet prévoit l'utilisation de matériaux biosourcés, bardage bois et isolation mixte avec fibres végétales, des nichoirs à oiseaux, un éclairage limité pour ne pas nuire à la biodiversité tout en incluant une dimension esthétique forte.

Le projet innovant est accompagné par une opération importante sur les espaces extérieurs, s'inscrivant tout autant dans cette démarche de rénovation écologique: la re-végétalisation et la déminéralisation globale du site de Trappes ce qui aura également un impact positif en matière de biodiversité et de gestion de l'eau.

Les travaux sont en cours et devraient s'achever fin 2023.

730 000 kWhEF/an
de gain
énergétique
annoncé
soit
- 25%
de consommations
énergétiques



**Pour en savoir plus sur la politique
de l'immobilier de l'État
<https://immobilier-etat.gouv.fr/>**

**Retrouvez toutes les autres mesures
de #FranceRelance sur
<https://economie.gouv.fr/plan-de-relance>**

**Retrouvez tous les projets
#FranceRelance sur :
<https://cartographie-plan-de-relance.portail-die.fr>**